

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

**PRESENTS :** Antoine MARTINEZ, Josette AILLOUD, Capucine DOMINGUEZ, Nicolas HERNANDEZ, Maud CHEVALIER, Claude VASSEUR, Anne PEREZ, Amandine CARVALHO, Cédric LAVABRE, Sylviane GUILLEM, Sandra HEINRICH, Carine CADILLAC, Cédric LAVABRE, Philippe LAGARDE

**EXCUSES :** *Laurent HANDCHUMACHER* pouvoir à : *Philippe LAGARDE*

**ABSENTE :** *Laetitia KLEYKENS*

## 1) Modification du tableau des effectifs

Compte tenu des modifications au sein des effectifs, Il faut :

- . Ajouter un poste d'adjoint technique TNC (temps non complet) pour Sandy au 03/01/2022,
- . Supprimer un poste d'adjoint administratif pour Hélène car elle est passée adjoint administratif principal 2e classe,
- . Supprimer un poste d'animateur puisque la gestion du centre de loisirs est assurée par les Francas.

Emplois permanents	Avant modification	Après modification
<b>Titulaires</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
Adjoint technique	2	2 Ludo + Florent
Adjoint technique TNC 85,71 %	0	1 Sandy
Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl	1	1 Floriane
Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> cl	1	1 Nicolas
ATSEM principal 2 <sup>e</sup> cl	2	2 Elodie + Virginie
ATSEM principal 1 <sup>e</sup> cl TNC 85.71%	1	1 Brigitte
Adjoint administratif	1	0 Hélène
Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> cl	1	1 Helene
Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> cl	1	1 Nathalie
Animateur TNC 85,71	1	0

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## 2) Demande de fonds de concours

Les propositions des dossiers de fonds de concours pour l'année 2022 sont les suivantes :

- Caméras de surveillance sur les services techniques : 7 617€
- Réaménagement des jeux d'enfants : 15 316 €
- Caméras de surveillance au terrain de boules : 6118 € (9 587-3469€ de 2021)
- Cloisonnement du local de rangement du matériel des associations : 4 875 €
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de trois ouvrages hydrauliques

Pour un coût de : 27 000 € HT

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### 3) Nom pour la rue du lotissement "le Marie"

Il faut donner un nom à la rue du nouveau lotissement le "MARIE". Il est proposé : *rue de l'Hortus*.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### 4) Adhésion au nouveau contrat d'assurance des risques statutaires au 01/01/2022

Le CENTRE DE GESTION a renouvelé le contrat d'assurance des risques statutaires, par conséquent nous devons adhérer à ce nouveau contrat pour être assuré contre les risques financiers liés aux absences pour raison de santé du personnel.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### 5) Ouverture des crédits d'investissement pour 2022

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente, avant le vote du budget primitif 2022.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### 6) Tarifs du gîte communal

Il est souhaitable de modifier certains tarifs des prestations du gîte communal, notamment au niveau du linge de maison compte tenu de l'évolution des prix du pressing.

#### Proposition de tarifs :

- Location des draps et serviettes de bain : 60 € l'ensemble.
- Location des draps : 50 € pour tous les lits / 20 € pour 1 lit.
- Location des serviettes : 25 € pour 4 serviettes / 15 € pour 2 serviettes.
- Service facultatif de nettoyage du gîte en fin de séjour : 50 €

#### Tarifs location :

- Semaines très haute saison : 598 €
- Semaines haute saison : 525 €
- Semaines moyenne saison : 406 €
- Semaines basse et très basse saison : 385 €
- Week-end en basse et très basse saison : 160 € pour 2 nuitées

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

**7) Ecole : modification du budget annuel par enfant**

Le conseil d'école a demandé le passage de la dotation budgétaire de la commune qui était de 44,50 € par élève à 50 €. Le conseil municipal propose d'attribuer 48 € par élève.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

**8) Demande d'acquisition de terrain communal sis au 73 route d'Assas.**

M. et Mme HERBSTMEYER domiciliés au 73 route d'Assas souhaitent acheter la parcelle adjacente à leur maison. Le conseil municipal doit se prononcer.

➤ *Délibération refusée à l'unanimité*

**9) Demande de subvention à la DETR pour la réfection de trois ouvrages hydrauliques**

Le conseil doit se prononcer sur la réflexion de trois ouvrages hydrauliques dans le cadre de la prévention des inondations. Afin de pouvoir demander des subventions à la DETR pour 2022.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*